



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**DEPARTEMENT DE L'AUBE
VILLE DE TROYES**

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 FEVRIER 2026

Date de convocation et de publication : 30 Janvier 2026

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Maire, est ouverte à 19h00.

Sont présents :

M. François BAROIN/ Maire

M. Mmes BAROIN, BAUDOUX, BRET, DENIS, GARIGLIO, GUILLAUMET, HONORE, LE CORRE, LEMELLE, LEYMBERGER, SEBEYRAN, SERRA, SOMSOIS, THOMAS/ Adjoints.

M. Mmes ARBONA, AZZAB, BAZIN-MALGRAS, BEURY, BLANCHON, BOUDADI, CHEVALIER, CROSTA, DEHARBE, DOBRAJE, DUPATY, DUPRE, FAGEOT, FRAT, HUPFER-CHARPENTIER, JAY, KOCH, LEQUIEN, MANDELLI, MANIERI-BIGORGNE, MARASSE, MOREAU, OUADAH, PORTIER-GUENIN, RICHARD, ROYER, VIARDIN, ZAJAC/ Conseillers municipaux.

Sont excusés et ont donné pouvoir :

M. BECARD à M. MANDELLI ; M. BOISSEAU à M. DENIS ; M. GONCALVES à M. BAUDOUX ; Mme HELIOT-COURONNE à Mme LE CORRE ; Mme LEMELAND à M. SEBEYRAN ; M. RANC à M. ARBONA.

Le Conseil municipal a choisi comme secrétaire de séance M. Casimir JAY.

DELIBERATION N°16	<u>MANIFESTATIONS SPORTIVES</u> REGLEMENT DE L'EVENEMENT « SEMI-MARATHON DE TROYES » EDITION 2026
RAPPORTEUR	Mme ROYER

Nombre de membres : 49		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
43	49	48	1		

Le rapport est approuvé à la majorité des suffrages exprimés (48 Pour, 1 Contre).

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2026

MANIFESTATIONS SPORTIVES

REGLEMENT DE L'EVENEMENT « SEMI-MARATHON DE TROYES » - EDITION 2026

Exposé :

La Ville de Troyes organise annuellement, avec le concours du Comité de l'Aube d'Athlétisme, le « Semi-Marathon de Troyes ». Quatre épreuves sont au programme : le semi-marathon (21,1 km), le 10 km, le challenge entreprises et la course jeunes. La 31^{ème} édition est programmée les samedi 9 et dimanche 10 mai 2026.

L'épreuve troyenne est devenue une référence nationale avec son parcours urbain, roulant et rapide où se côtoient athlètes confirmés et amateurs, son organisation bien rôdée avec plus de 120 bénévoles mobilisés aux côtés des services municipaux, ou encore la diversité de ces épreuves.

Les inscriptions sont en très forte augmentation depuis 2022 avec 30% de croissance annuelle (2010 engagés en 2022 contre 5224 en 2025). Les courses proposées sont attractives pour les coureurs français puisque 20% des athlètes proviennent de 75 Départements différents.

Depuis quelques années, la Fédération Française d'Athlétisme a attribué au Semi-Marathon de Troyes le Label Argent, reconnaissance de la qualité de l'organisation répondant à un cahier des charges stricte.

Fort de ces différents atouts, la Fédération Française a attribué à la Ville de Troyes et à Troyes Champagne Métropole l'organisation des Championnats de France de 10 km en 2026 et de Semi-Marathon en 2027.

Au total, plus de 8 000 coureurs pourraient être présents dans les rues troyennes le 10 mai prochain.

Afin de définir les modalités d'organisation et de déroulement des courses organisées à l'occasion du « Semi-Marathon de Troyes », il convient d'adopter le règlement général permettant d'encadrer la participation des coureurs aux épreuves de cette manifestation.

Décision :

En fonction de ces éléments, il vous est proposé :

- **d'approuver le règlement des courses du « Semi-Marathon de Troyes » - Edition 2026,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte relatif à l'organisation de cet évènement.**